

Les sessions C.PAM
COMPRENDRE POUR AGIR EN MÉDITERRANÉE
vous apportent
les clés indispensables
à vos prises de décision.



48, rue Gimelli - 83000 TOULON - France

tél. : 00 33 (0) 9 77 54 05 38 - fax : 00 33 (0)4 94 62 86 44 - courriel : jfc.conseil2@wanadoo.fr - site : www.jfcconseilmed.fr

**"Pense
avant
de parler
et pèse
avant
d'agir"**

William Shakespeare
Hamlet



C.P.A.M.
sessions
COMPRENDRE
POUR AGIR EN
MÉDITERRANÉE

Algérie, Liban, Maroc ou Tunisie : en 4 sessions, nos clés pour vous aider à agir et **réussir**

1

L'Avenir



Quel sera le cadre politique, qui déterminera le contexte de réalisation de votre projet ?

Il vous sera indispensable de connaître les lignes de forces et les paramètres qui pèsent sur vos décisions et vos choix.

Nous vous proposons un éclairage pertinent sur la place du pays dans la région face aux grandes puissances mais aussi à ses voisins. Stratégies, alliances, intérêts, dépendances, rapports de forces, ambitions... vous seront décryptés.

La vie politique intérieure sera évoquée à travers ses caractéristiques dominantes et plus particulièrement la réalité des systèmes politiques, les sources de pouvoir, les hiérarchies réelles, la qualité de l'administration ...

3

Le Relationnel



Il vous reste à vous adapter aux particularités de la société à laquelle vous allez vous adresser. Chaque pays relève d'une culture et d'usages qui peuvent être assez différents de ceux qui nous sont habituels. Les valeurs religieuses, sociétales, familiales, politiques... nécessitent une profonde connaissance de l'histoire et de la sociologie du pays.

Ces facteurs sont dévoilés puis expliqués selon une démarche qui se veut pratique et utile pour l'acteur qui se retrouvera confronté à la nécessité de débattre ou de négocier avec un partenaire du pays concerné.

Illustré par des exemples vécus cette approche permet d'identifier quelques erreurs communément commises qui peuvent fragiliser durablement le projet entrepris.

2

Le Quotidien



Vous devrez vous préparer aux conditions pratiques d'exercice d'une activité dans le pays. La première préoccupation porte sur l'environnement sécuritaire. Il importera d'évaluer quels sont les menaces et les risques d'une activité sur place.

Au titre de la menace, il est proposé une appréciation des motifs qui justifieraient des attaques terroristes. En quoi le pays peut-il être une cible ? Quelle peut être l'origine de cette menace ? Quels intérêts sur place sont prioritairement menacés ?

La situation sécuritaire intérieure, la pratique d'Etat de droit et la stabilité sociale seront évoqués afin d'évaluer la stabilité du pays. Les tensions et les conflits intérieurs sont évoqués sans omettre les éventuels facteurs de rejet de l'étranger. Des recommandations sur la vigilance à exercer ou sur des dispositions élémentaires à adopter concluent cette analyse.

4

Le Terrain



Même si les précédentes analyses et présentations sont apportées par des spécialistes ayant une vraie expérience sur place, il est intéressant de confronter ces appréciations avec celles d'un responsable ayant récemment eu à mettre en œuvre un projet impliquant des relations avec des partenaires étrangers dans leur pays.

Une rapide évocation des expériences vécues « sur le terrain » et des difficultés rencontrées, surmontées ou non, ainsi que de recommandations générales tirées de ces événements, seront donc présentées.

Un débat permettra ensuite d'apporter des éléments de réponse aux interrogations et aux préoccupations des stagiaires.

Chaque session est traitée selon une approche utile aux stagiaires pour appréhender les grands enjeux et les attentes du pays. Des axes d'effort répondant potentiellement aux attentes de l'entreprise et des administrations y sont définis permettant de réussir une approche concrète du pays considéré. Chaque session présente l'environnement politique et de sécurité et met l'accent sur les réalités humaines et sociales à intégrer.

Les sessions se déroulent à Paris.

Le groupe d'auditeurs ne dépassant pas 20 personnes.

La session est organisée en une journée de 8H30 à 18H, répartie en quatre séances, dédiées respectivement à :

- **L'environnement politique de la région**
- **L'environnement de sécurité du pays**
- **Les réalités humaines et sociales du pays**
- **Le témoignage d'un responsable d'entreprise partageant son expérience du pays considéré**

Chacune de ces quatre séances est confiée à un formateur qui est responsable du contenu pédagogique et du développement du thème traité. Le thème est décrit dans la fiche qui en fixe les orientations à développer pour répondre aux attentes de l'auditoire. Chaque séance commence par une intervention d'une heure environ suivie d'un débat que le formateur conduit avec les stagiaires pour répondre à leurs attentes.